

PROCÈS VERBAL
Réunion du conseil d'établissement
École Plein Soleil

Tenue le 14 mai 2024, à 19h, au salon du personnel

Présents :

Mme Marie-Josée Rochette
Mme Nathalie Marcil
M. Dominic Lagacé
M. Shelby-Etienne Odigé
M. Maxime Deveau
Mme Stéphanie Jarry
Mme Sylvie Patenaude
Mme Maude-Émilie Francoeur
Mme Isabelle Rouillier
Mme Jessica Carrière-Hutton

Absents :

Mme Mélanie Bisson
Mme Pamélie Bélanger
M. Alexander Efthimiopoulos
M. Daniel Paquette

Secrétaire

Mme Hinda Khalloufi

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Dominic Lagacé fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout d'un point divers : Budget du conseil d'établissement

Mme Jessica Carrière-Hutton propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CE-23-24-386

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du mardi 26 mars 2024

Mme Marie-Josée Rochette demande aux membres du conseil d'établissement s'ils ont tous pris connaissance du procès-verbal du 26 mars 2024.

Mme Rochette fait un retour sur la vente des plantes par les groupes adaptés. Les membres ont été informés du montant ramassé (600\$).

Aucune modification n'est demandée.

Mme Isabelle Rouillier propose l'adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

CE-23-24-387

4. Questions du public

Un parent du public demande des explications au sujet de la lettre envoyée aux parents concernant l'appel au volontariat en cas de surplus d'élèves. La direction y répond selon les règles du CSS.

POINTS D'INFORMATIONS

5. Informations du président

Pas de points d'informations à partager.

M. Lagacé tient à souligner que l'activité de la lecture est très appréciée pour le lancement du projet éducatif le vendredi 17 mai.

6. Informations du représentant au comité de parents

M. Paquette est absent.

7. Informations de la représentante du service de garde

La représentante du service de garde est absente.

8. Information de la direction

8.1 Prévion de clientèle 24-25

- 3 groupes au préscolaire
- 6 groupes au premier cycle avec une classe multi
- 7 groupes au 2e cycle
- 7 groupes au 3e cycle
- 2 groupes adaptés : 1 GADM et 1 groupe GATSA

9. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement, plusieurs documents sont à consulter

Un lien a été partagé pour la formation des membres du conseil d'établissement. Chacun est responsable de le visionner au moment opportun.

POINTS DE DÉCISION

10. Règles de fonctionnement 24-25 du SDG et SDM

Mme Nathalie Marcil indique qu'il n'a pas eu de modifications depuis l'année dernière.
M. Dominic Lagacé propose d'adopter les règles de fonctionnement 2024-2025

Les règles sont adoptées à l'unanimité. CE-23-24-388

11. Programme d'activités 24-25 du SDG

Mme Marcil présente le programme d'activités 24-25 du SDG. Elle explique que ce sont les mêmes activités que l'année dernière, en lien avec le projet éducatif.

M. Maxime Deveau propose l'adoption du programme.

Le programme est adopté à l'unanimité. CE-23-24-389

12. Mesures dédiées et protégées 23-24

Mme Rochette présente les mesures dédiées et protégées reçues pour l'école par le CSS.

Mme Jessica Carrière-Hutton propose l'adoption des mesures dédiées 2023-2024.

Les mesures dédiées sont adoptées à l'unanimité. CE-23-24-390

13. Sorties éducatives et activités

Mme Marie-Josée Rochette présente les sorties et les activités éducatives.

Mme Isabelle Rouillier propose l'approbation des sorties et des activités éducatives.

Les activités sont approuvées à l'unanimité. CE-23-24-391

14. Plan de lutte 24-25

Mme Nathalie Marcil présente les changements apportés dans le plan de lutte.

Mme Marie-Josée Rochette fait un retour sur la conférence du 1^{er} mai offerte aux parents des élèves du préscolaire. Cette conférence sera offerte aussi en 3^e année dès l'année scolaire prochaine.

Mme Stéphanie Jarry propose l'adoption du plan de lutte.

Le plan de lutte est adopté à l'unanimité. CE-23-24-392

15. Contribution pour le bal des finissants

Mme Nathalie présente la lettre d'invitation pour le bal des finissants préparée par le comité organisateur constitué de parents pour le bal 23-24.

Les membres du conseil d'établissement ont demandé de modifier un passage de la lettre : « Tout soutien financier, s'il vous est possible, serait grandement apprécié. La contribution suggérée est de 10\$. »

Cette contribution volontaire sera demandée seulement aux parents de 6^e année et sera dépensée uniquement pour cet événement.

Pour 2024 - 2025, il a été décidé par le C.É. d'un montant maximal de 10\$ par élève facturé aux parents pour le bal des finissants.

M. Dominic Lagacé propose l'approbation.

L'activité est approuvée à l'unanimité.

CE-23-24-393

16. Questions diverses

15-1 : Budget conseil d'établissement :

La somme de 400\$ sera dépensée pour payer les activités de la fin de l'année.

Mme Stéphanie Jarry propose l'adoption du budget du CE

Adopté à l'unanimité.

C.É.23-24-394

DÉPÔT D'UN DOCUMENT

Pas de dépôt de document.

17. Levée de la rencontre

La réunion est levée à 20h31 par Mme Stéphanie Jarry.



Dominic Lagacé
Président



Marie-Josée Rochette
Directrice